

L'ÉDITORIAL
DE L'AGEFI

Zorro et l'argent sale

► Par Yves Genier

Ce mardi, le député français Arnaud Montebourg saisira une nouvelle opportunité pour apparaître sous les feux des médias. Il présentera, avec les autres membres de la Commission d'enquête sur le blanchiment en Europe, ses conclusions sur la situation prévalant au Luxembourg. En Suisse, ce parlementaire est bien connu, surtout depuis qu'il a affirmé en mars dernier que le système helvétique de lutte contre l'argent sale n'était qu'une manœuvre de dissimulation, dont le but unique était de donner le change aux organisations internationales comme le GAFI. On se souvient de la réponse de Kaspar Villiger, à savoir que 70% des procédures ouvertes en Suisse s'étaient conclues sur une poursuite pénale, alors que ce taux ne dépassait pas 7% en France.

La légitimité de la lutte contre l'argent du crime, et subseqüemment des outils mis en place ces dernières années, n'est remise sérieusement en question par personne. Certes, en Suisse, les grincements de dents ont été nombreux lors de l'élargissement des dispositions antiblanchiment aux institutions financières non bancaires. La crise qui a secoué l'autorité ad hoc l'été dernier avant de se conclure par la nomination d'une juriste d'un grand dynamisme, Dina Balleyguier, a clairement montré les limites de leur application. La semaine passée encore, le Conseil fédéral reprenait à son compte les critiques adressées par la Commission de gestion du Conseil national, comme la lenteur des procédures d'accréditation aux OAR, et promettait des mesures. Cela n'empêche pas le système suisse d'être considéré comme l'un des plus avancés et il n'y a pas de raison qu'il en aille très différemment au Luxembourg.

Cet Etat, pas plus que la Suisse, le Liechtenstein ou Monaco, ne figure pas sur la « Liste des pays et territoires non coopératifs » – plus connue sous l'abrégié de « Liste noire » – établie par le GAFI. Bien sûr, les pressions de ce dernier n'ont pas été absentes, notamment au Liechtenstein, où les mises en garde ont été claires et non

L'INVITÉ

► Raphaël Cohen, serial-entrepreneur, enseignant*

Il est partout possible d'innover



Ma grande surprise, à mon fils Daniel, qui a huit ans et demi, a, lors d'un récent dîner, passé une heure à discuter avec des adultes du style respectif de différents peintres comme Picasso, Van Gogh, Raphaël ou Goya. Comme mon fils n'a vraiment pas le profil du « petit savant » (il rêve de football et jeux vidéo), on peut se demander d'où vient cet intérêt pour l'art et surtout ce niveau de connaissance de la technique des peintres. La réponse tient à l'approche de Christophe Roux, son maître de classe en quatrième primaire à l'École internationale de Genève, qui utilise l'art comme support pédagogique pour enseigner les matières du programme obligatoire. Il présente chaque quinzaine à ses élèves un peintre classique qu'il utilise comme fil d'Ariane pour enseigner ou pratiquer aussi bien la lecture, l'écriture, l'histoire, l'expression verbale, l'utilisation des ordinateurs que les activités de recherche. Il a osé innover avec une approche qui sort des sentiers battus et qui a le mérite de sensibiliser les enfants à la culture en parallèle à l'acquisition de connaissances requises par le programme officiel.

Dans un contexte où la culture a plutôt tendance à jouer le rôle de laissée-pour-compte chez les jeunes, cette approche mérite d'être saluée. Les parents des enfants de la classe de Christophe Roux sont enthousiastes et ravis de lui avoir confié l'éducation de leurs enfants. Le fait que mon fils m'ait annoncé, à l'occasion d'un séjour à Paris, qu'il préférait visiter le Louvre plutôt que d'aller à Eurodisney démontre le succès de cette démarche pédagogique. J'étais absolument ravi de son choix. À part cela, cette expérience est intéressante dans la mesure où elle illustre

la problématique de l'innovation dans certaines organisations. Les milieux de l'enseignement, y compris les études pédagogiques et l'Association genevoise des écoles privées, ont très bien compris l'intérêt et l'importance de cette approche initiée en 1999. Quatre autres établissements, dont un Cycle d'orientation ont même décidé d'adopter, dans une ou plusieurs classes, la démarche développée par Christophe Roux. Cette reconnaissance extérieure est tout à l'honneur de l'École internationale de Genève qui a été le berceau de cette innovation.

Tout n'est quand même pas rose, car il s'est naturellement trouvé quelques personnes, heureusement peu nombreuses, pour s'opposer à cette initiative. Un de leurs principaux reproches concerne le fait d'avoir montré aux enfants des tableaux de grands maîtres exposant des nus! Tous les prétextes sont bons pour exprimer la résistance au changement caractéristique de toute forme d'innovation. Il y a toujours des personnes qui se sentent menacées par la nouveauté et l'histoire du progrès est jalonnée par des résistances de ce genre. Le fait d'avoir fait ses preuves préalablement à une remise en question est un des moyens préventifs recommandés aux innovateurs. Heureusement, Christophe Roux bénéficie d'une réputation d'excellence, bâtie sur une pratique de plus de vingt ans d'enseignement à l'École internationale. Celle-ci est de surcroît complétée par le soutien considérable de tous les parents qui ont constaté l'impact positif que son enseignement a eu sur leurs enfants. Dans mes séminaires de formation à la culture intrapreneuriale, j'appelle cette résis-

tance à laquelle sont souvent confrontés les innovateurs, la « réaction immunitaire » de l'organisation. L'histoire de Christophe Roux est typique de celle d'un « intrapreneur »: il invente quelque chose, ici une dé-

« Les innovateurs sont souvent confrontés à la « réaction immunitaire » de l'organisation dans laquelle ils interviennent. »

marche pédagogique. Il doit se battre pour la faire accepter. Il prend ensuite différentes initiatives pour la faire connaître en dehors de son organisation, car la reconnaissance et le soutien externes affaiblissent toujours les oppositions internes. Comme dans toutes les organisations, c'est en fin de compte la réaction du marché, ici les élèves et les parents, qui fait pencher la balance pour mettre un terme à la fumeuse résistance au changement.

Le parcours de l'intrapreneur est un parcours du combattant. Il est enfin intéressant de souligner que Christophe Roux, en tant qu'enseignant dans une école primaire, se comporte malgré tout en « entrepreneur ». Cela montre en fait que le comportement intrapreneurial n'est pas réservé au monde des affaires. Il est même possible dans un univers tel que l'enseignement, qui pourrait, au premier abord, ne pas particulièrement bien s'y prêter. L'École internationale peut donc être fière de donner l'exemple en matière d'innovation et d'intrapreneurship •

* Enseignant et coresponsable des cours d'entrepreneuriat à l'EPFL et à l'HEC Genève; rcohen@getratex.ch, CEO Getratex SA, administrateur de sociétés et consultant.